No 125 — 21me ANNÉE | Le numéro : 10 centimes | SAMEDI 3 NOVEMBRE 1923

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS

Paraissant à SION les MARDI, JEUDI et SAMEDI

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION: IMPRIMERIE GESSLER, SION — Téléphone No 46

ABONNEMENT:

	Un an	6 mois	3 mois
Suisse	8.—	4.50	2.50
Etranger (envoi par No)	24.—	13.—	7.50
(env. 3 No de la semaine)	19.—	11.—	6.50
Bulletin officiel . . .	4.50	2.25	1.20

Cpte de Chèques postaux No II c 84

ANNONCES: (Corps 8)

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.20	0.25	0.30
Réclame	0.50	0.50	0.50

S'adresser à PUBLICITAS, S. A., de Publicité ou au bureau du Journal.

Offres et demandes d'emplois

Commissionnaire-Manœuvre
est demandé. Entrée immédiate.
Adres. offres au **Sanatorium Stephani, Montana.**

On demande une
Jeune fille
pour aider au ménage et servir au café. S'adr. Café Franco-Suisse, Montbrillant 9, Genève.

Maison de tissus en vêtements sur mesure cherche pour voyager un bon
Représentant
Pourrait à l'occasion s'associer. Faire offres par écrit sous P. 4256 S., Publicitas, Sion.

2 jeunes filles
cherchent place comme fille d'office ou aide femme de chambre.
S'adr. au bureau du journal.

On demande de suite en Zone une
servante
certain âge, toute confiance, expérimentée et un bon charretier, accepterait ménage. **Jiacobino**, Bd. Carl-Vogt 20, GENEVE.

Sommelière
parlant les 2 langues cherche place dans le canton. Certificats à disposition
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
un appartement de 2 chambres, cuisine, cave et galetas, rue Gd.-Pont, Sion.

Grand appartement
2me étage, maison Blanchoud, à louer pour le 1er mai.

A LOUER
Jolie chambre meublée, bien ensoleillée, chauffage central.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
Appartement
de 4 chambres, cuisine, cave et galetas.
S'adresser Schmid-Zoni, Sion.

Bonne famille prendrait
pensionnaires
Bons soins, prix modérés.
S'adresser chez Mme Girardet, Avenue du Nord, Sion.

On cherche à acheter
à Sion
un petit appartement de 3 ou 4 pièces. Faire offres par écrit case postale 9275, Sion.

A vendre
2 toises de foin et refoin.
S'adresser au bureau du journal.

A vendre
faute d'emploi, 1 monte-charge avec treuil, ou à échanger pour n'importe quelle marchandise, ainsi qu'une machine à coudre de sellier et un fourneau potager. Le tout cédé à très bas prix.
S'adresser à M. *Wuthrich-Mattieu, sellier, Sion.*

Escargots bouchés
sont achetés tous les jours par
S. Meytain, Sion.

Bois à brûler
Fayard et chêne extra sec.
Non coupé à fr. 26.— le stère.
Bruchez et Bérard, Scierie, Sion

Marrons extra
10 Kg., **Fr. 3.—**, 5 Kg. Fr. **1.50**
R. Gilardi, Gerra-Gamo (Tessin)

Vente aux enchères

Les avocats soussignés, agissant pour l'Hoirie Bonvin-Theiler exposeront en enchères publiques, qui se tiendront au **Café Gattlen, à Uvrier sur Sion**, le **dimanche 11 novembre**, à 14 heures, les propriétés suivantes, appartenant à la dite hoirie:

St-Léonard: 1. Vigne à Plan Logier, de 467 m2.
2. Vigne à Plan Logier, de 485 m2.
3. Vigne à Planisses, de 720 m2.

Uvrier: 1. Un appartement 1er étage avec cave, ½ galetas, écurie, grange et poulailler, avec part de places et puits.
2. Grange-écurie au même lieu.
3. Jardin au même lieu, de 259 m2.
4. Pré au même lieu, de 33346 m2.
5. Bois au même lieu, de 11099 m2.
6. Pré à Uvrier de 20194 m2.
7. Uvrier, marais de 4625 m2.
8. » pré de 1632 m2.
9. » pré de 520 m2.
10. » pré de 619 m2.
11. Jardin aux Iles de 9128 m2.
12. Idem et pré marais de 2610 m2.
13. Uvrier, jardin de 3308 m2.
14. Uvrier, pré de 3865 m2.
15. Uvrier, jardin de 3915 m2.
16. Grange, un marais

Pour prix et conditions, s'adresser aux avocats soussignés:
Henri Leuzinger & Vincent Roten, Sion.

Vente aux enchères

Les avocats soussignés, agissant au nom de l'hoirie Bonvin-Theiler, exposeront en enchères publiques qui se tiendront à la grande salle du Café Industriel, à Sion, le **dimanche 4 novembre 1923**, à quatorze heures, tous les biens que possède dite hoirie, sur territoire de Sion, savoir:

VIGNES

Platta d'en Haut, vigne art. 983, fol. 72, No. 63, 246 m2.
Platta d'en bas, vigne, art. 978, fol. 113, No. 1, 1860 m2.
Combe de Montorge, vigne, art. 776, fol. 16, No. 32, 523 m2.
Combe de Montorge, vigne, art. 977, fol. 16, No. 36, 1458 m2.

JARDIN

Blancherie, jardin art. du 978, folio 151, No 75, 1994 m2.

PRÉS ET VERGERS

Condémines, pré art. 980, folio 176, No 15, 1568 m2
Condémines, pré art. 1894, fol. 35, No. 37, 2249 m2.
Petit Champsec, pré art. du 992, folio 137, No. 18, 2456 m2.
Petit Champsec, pré art. du 994, folio 137, No. 18, 1997 m2.
Petit Champsec, pré art. du 10604, folio 137, No. 18, 3897 m2.
Petit Champsec, pré art. du 10604, folio 137, No. 18, 426 m2.

GRANGES, ÉCURIES ET CAVES

En ville, ruelle Ambüel, No 12, bâtiment.
En ville, avenue du Nord, grange-écurie et cave, avec entrée par le No 6.

Pour taxe et conditions, s'adresser aux avocats soussignés:
Pour l'hoirie Bonvin-Theiler:
Henri Leuzinger & Vincent Roten, avocats, SION

ALBERT WUEST
Marchand-Tailleur SION Grand-Pont
Dernières Nouveautés
en tissus, pour complets
Pardessus-raglan et pantalons fantaisie
Bel assortiment en gilets laine.
Grand choix de confections sortant de mon atelier
Ne pas confondre avec la confection fabrique
Se recommande,

Société de Tir — St.-Léonard

Grand Tir à Prix

les 4 et 11 novembre prochain.
Le 60% des recettes sera affecté aux prix.
Prix de la passe fr. 1.— munition comprise.
Ouverture du tir: 8 h. matin avec interruption de 10 à 12 heures.
Toute arme admise. Bonification: 10% fusil d'ordonnance
Le 4 novembre **GRAND LOTO** au local de la Cible.
Superbes lots.

Prêts
sur hypothèques, nantissement et cautionnements
Obligations à 5 %
BANQUE COOPÉRATIVE SUISSE
Martigny, Sierre, Brigue

Café FUMEAUX
Maison Martin SION Maison Martin
Mlle **A. Fumeaux,** tenancière.
Tous les samedis et dimanches
dès 8½ h. du soir
GRAND CONCERT
donné par le
Nouveau Philipps-Pianella
Grand choix de musique
Les Dimanches
CONCERT APERITIF
de 11½ h. à 12½ h.
TOUS CES CONCERTS SONT GRATIS
Au 1er étage, grande salle pour sociétés, ainsi que grande salle à manger attenante.

Occasion
Pour 60 centimes la boîte pâté de viande de 350 grammes. En vente au magasin **Et. Exquis, Sion.**

Frédéric Varone & Cie
— SION —
sont toujours acheteurs de
pommes et poires
Noix sèches
Pommes de terre

Harengs fumés
Nouvelle pêche est arrivée
En vente au magasin
Et. Exquis, Sion

Duglio & Cie
— BRIGUE —
Téléphone No 40
Toujours en magasin:
Poussines d'Italie ainsi que **Volaille morte** et **comestible.**

Grande Baisse
Accordéon depuis fr. 9.50 et 12,50, 21×8 basses: 38.—. Mandoline 15.—. Armonica à bouche 0.30 à 12.—. Zither 18.—. Violons 15.—. Ocarina 0.90. Fifre 3.50. Cordes et accessoires, réparations soignées. — Catalogue 1923 gratis.
Ls. ISCHY & Co, Payerne

Attendu prochainement
Carottes rouges potagères, Raves, Choux-raves, Betteraves rouges à salade, poireaux, châtaignes gogées, etc. Pommes de terre du pays et étrangères. Marchandise de conserve. Livraison à domicile. Prière de se consigner.
FREDERIC VARONE & Cie
— SION —
Bureau en gare — Téléph. 2,31

Ménagères
Demandez la graisse blanche comestible en bidons à lait de 3½ kg., à Fr. 7,50 le bidon, chez
Et. Exquis ngt. Sion

Châtaignes
vertes, grosses, en sacs de 10 kg., pour Fr. 5 le kg. franco.
Petites tommes de chèvre
à Fr. 2.40 le kg., franco
Export Agricole, Arogno.

LA CHAUSSURE SUISSE
TELL
est
parfaite
Fabrique de Chaussures
— Frauenfeld —

Semences
de froment, seigle, orge d'automne, sélectionnés.
Agriculteurs, doublez vos récoltes en n'utilisant que des semences sélectionnées.
Association Agricole, Sion
— Téléphone 140 —

CAFÉ HAG décaféiné recommandé par les médecins

CAFE DU GRAND-PONT, SION
Dimanche, le 4 Novembre, dès 16 heures (4 heures après-midi)
Loto-Volaille
de la
SECTION DE GYMNASTIQUE DE SION
Belle volaille de Bresse, lièvres

Boulangerie Bissbort
SION Rue de Conthey SION
Tous les jours, ainsi que le dimanche **petits pains** et **croissants frais**
Zwiebachs et Biscuits
Service à domicile
Pain de seigle et pain graham
FARINE SON

Pour les boucheries
LARD GRAS, I. qualité
BOYAUX SECS
EPICES en tous genres
Epicerie A. ELSIG, Fils, Rue de Conthey, SION

La Boulangerie Büttikofer
successeur de Wyden,
RUE DU RHONE, SION
informe sa clientèle que les dépôts de pain sont supprimés à partir du 1er novembre. A partir de cette date, le service se fera à domicile.

EXIGEZ LE „DIABLERETS APÉRITIF SAIN"

WIDMANN FRÈRES
ci-devant F. Widmann & Cie
Fabrique de Meubles - Sion
Salles à manger, chambres à coucher, salons tapis, rideaux, literie complète, etc., etc.
Avant de faire vos achats demandez nos nouveaux prix

APRÈS INVENTAIRE, DÈS LE 25 OCTOBRE
Grande Liquidation partielle!

Un très grand lot de marchandises, soit:
Confections pour hommes, jeunes gens et enfants.
Pardessus et Pélerines pr. hommes, jeunes gens, enfants
Confections pour dames et fillettes.
Manteaux et Fourrures pour dames et fillettes.
TISSUS EN TOUS GENRES
Sous-vêtements, châles russes, bonnets en laine, jaquettes en laine, chapeaux, chemises, bandes molletières, articles de sport et de voyage, etc.
Pardessus et Pélerines véritable Loden, occasion.
Linoleums, tapis de table, descentes de lit, couvertures en laine, mi-laine et coton, plumes pour coussins et duvets.
sera vendu à tous prix acceptables!!

Aperçu de quelques prix:

Complets pour hommes, **mi-laine,**	depuis	Fr.	35.—
Complets pour enfants, **mi-laine,**	»	»	15.—
Pardessus pour hommes	»	»	30.—
Pélerines pour hommes	»	»	10.—
Robes pour dames, en laine	»	»	15.—
Manteaux pour dames	»	»	20.—
Manteaux pour fillettes	»	»	10.—
Tissus mi-laine, le mètre	»	»	5,90
Cotonne pour tabliers (double larg.)	»	»	1.60
Drap pure laine pour Dames, noir, bleu, brun, vert, etc., larg. 130 cm.	»	»	7,50

Occasion réelle et exceptionnelle!!
(Prix spéciaux pour revendeurs)

MAGASINS REUNIS S. ANTHANMATTEN
Sion - Sierre - Brigue

LA QUESTION DES ZONES

La réponse du Conseil fedéral à la note française

Sur les instructions du Conseil fédéral, le Ministre de Suisse à Paris a remis, le 30 octobre, au président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères de France, la note suivante:

Monsieur le président,

J'ai eu l'honneur de recevoir votre note du 25 octobre relative aux zones franches du Pays de Gex et de Haute-Savoie. J'ai immédiatement télégraphié la teneur de ce document au Conseil fédéral, qui m'a chargé de faire à V. E. les communications qui suivent:

Le Conseil fédéral doit persister, à son regret, dans sa déclaration antérieure que la communication du 10 octobre devait lui causer et lui a causé, en effet, la surprise la plus vive. Mais ce qui importe maintenant avant toute autre chose, c'est de savoir si la négociation peut être reprise ou si elle doit être considérée comme définitivement interrompue. Il est donc nécessaire que les parties fassent un dernier effort pour s'expliquer en toute clarté.

Le Conseil fédéral a déjà affirmé, à réitérées fois, que de nouvelles propositions suisses procéderaient de la volonté bien arrêtée de ne plus sacrifier l'essence du régime des zones franches.

La concession contenue dans la convention du 7 août 1921, autorisant la France à transférer sa ligne douanière à la frontière politique, était une concession de fait; le Conseil fédéral a toujours contesté qu'il y fut obligé en droit. Le peuple suisse a rejeté la convention pour le motif déterminé qu'elle contenait cette concession.

Le Conseil fédéral ne pourrait plus prêter la main à un accord qui abrogerait les stipulations du traité du 18 mai 1816 « que si le gouvernement français, en contre-partie, s'engageait à créer sur la frontière des cantons de Genève, Vaud et Valais, par une convention non dénonçable, une nouvelle zone franche ou d'accès, répondant à la topographie de l'ancienne, et facilitant les relations de bon voisinage et les échanges commerciaux des régions limitrophes suisses et françaises ».

C'est sur cette base que les travaux de la Chambre de commerce de Genève, agissant sur mandat du Conseil fédéral, ont été conduits. Tous les milieux genevois les appuient. Des propositions dans ce sens sont prêtes.

La note du 25 octobre déclare « que, si ces propositions sont prêtes, le gouvernement français les accueillera avec plaisir et les mettra immédiatement à l'étude dans l'esprit le plus amical et le plus conciliant ».

Le Conseil fédéral se réjouirait de cette déclaration s'il était sûr de l'interpréter exactement lorsqu'elle lui paraît signifier que le gouvernement de la République ne se refuse plus, comme il l'a fait invariablement jusqu'ici, à discuter aussi des propositions qui ne prévoient pas l'établissement du cordon douanier à la frontière politique.

Un éclaircissement préalable du gouvernement français sur ce point essentiel est d'autant plus indiqué, que la loi du 16 février 1923 est basée sur le principe contraire.

Le Conseil fédéral demande, en outre, que le Gouvernement de la République veuille bien préciser le sens exact de certaines de ses affirmations.

« Le gouvernement français, dit textuellement la note du 25 octobre, n'a entendu ni rompre, ni interrompre les négociations. La mise en vigueur de la loi du 16 février 1923 n'est donc pas, dans son esprit, une étape dans les négociations et ne saurait dès lors en modifier les clauses. »

Du moment que la mise en application de la loi française ne doit pas préjuger des résultats dans les négociations, le gouvernement suisse est-il fondé à considérer que le gouvernement français n'a pas l'intention de porter la ligne douanière française à la frontière politique pendant toute la durée de la négociation?

Il apparaît comme contraire à toute logique de penser que le résultat des négociations ne serait pas préjugé par le transfert du cordon douanier français à la frontière politique en cours de négociations, alors que l'admissibilité de ce transfert constitue précisément le nœud du problème en discussion.

Si l'interprétation ainsi donnée aux affirmations sus-rappelées répond à l'intention du gouvernement français, les raisons qui ont pressé le Conseil fédéral à envisager d'interrompre les négociation viendraient heureusement à disparaître. Mais, l'exactitude de cette interprétation n'étant pas certaine, le gouvernement français voudra bien se hâter à dissiper d'abord l'équivoque encore possible.

Il est très manifeste que le gouvernement suisse ne saurait poursuivre les négociations que si l'égalité des deux parties se trouve pleinement assurée.

Le Conseil fédéral préfère ne pas insister sur les passages de la note française qui semblent impliquer des reproches à cet égard. Il désire éviter toute polémique nuisible et ne saurait accepter le reproche « d'atermoiements successifs ». Il a déjà rappelé l'entrevue qui a eu lieu le 16 août entre le chef du Département politique et l'ambassadeur de France. Le 4 septembre, M. Motta fit encore savoir à M. Allizé que la Chambre de commerce poursuivait sérieusement sa tâche. Il intervint pendant son séjour à Genève auprès du président et du secrétaire de cette Chambre pour qu'ils poussent activement les travaux. Rentré à Berne, il s'empressa une fois de plus de faire connaître à l'ambassadeur de France que les nouvelles propositions seraient envoyées dans la deuxième quinzaine d'octobre. Le Conseil fédéral n'a donc jamais agi comme s'il avait cherché à atermoyer.

La Chambre de commerce de Genève est, elle aussi, exempte de reproches. L'œuvre qu'elle avait à fournir était difficile et complexe. La base de ses études n'était plus la même que pour la convention de 1921. Une enquête approfondie relative aux répercussions économiques des mesures fiscales prises par la France dans ces dernières années à la frontière politique a, notamment exigé un temps considérable.

Les propositions suisses seraient, en tout état de cause, parvenues à Paris avant la rentrée du Parlement français et toute la population des zones n'aurait, semble-t-il, rien perdu à attendre, l'état des changes lui permettant, à l'heure actuelle, de vendre beaucoup et d'acheter peu à Genève.

Mais à quoi bon prolonger cette partie, en somme secondaire, de la discussion puisqu'il paraît que si le gouvernement français avait voulu recevoir à tout prix les propositions suisses deux ou trois semaines plus tôt, il aurait dû en avertir formellement le Conseil fédéral avant de créer unilatéralement la situation contre laquelle celui-ci ne pouvait pas ne pas protester?

Le gouvernement de la République ne fait, dans sa note du 25 octobre, aucune allusion à la proposition d'arbitrage. Ce silence s'explique s'il est résolu à ne rien omettre de ce qui facilitera la reprise des négociations. Aussi le gouvernement suisse n'abandonne-t-il pas l'espoir de recevoir une réponse favorable aux deux questions qu'il a l'honneur de poser plus haut.

Si cette attente devait être déçue, il ne resterait plus que le renvoi à l'arbitrage et le Conseil fédéral serait alors amené à insister avec une force renouvelée sur sa proposition.

Par l'art. 13 du Pacte de la Société des nations, les Etats membres ont pris l'engagement solennel de soumettre à l'arbitrage les différends qui n'auraient pu être réglés par la voie diplomatique ordinaire, si à leur avis ces différends sont susceptibles d'une solution arbitrale. L'article en question définit expressément comme différend de cette nature ceux qui se rapportent à l'interprétation des traités internationaux .Le conflit des zones, à cet égard, est un cas typique. Ou les parties arriveront à s'entendre directement — et le Conseil fédéral le souhaite — — ou s'ils n'y parvenaient pas, le Pacte de la Société des nations indiquerait aux deux Etats voisins et amis le chemin du droit.

Veuillez agréer, monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Dunant.

SUISSE

UN GRAVE ACCIDENT DE TIR

Un très grave accident s'est produit au cours d'un exercice de tir exécuté à Feldmosen près d'Erlenbach, dans le Simmenthal. Un soldat de l'école de recrues d'infanterie IV/3 a été tué par une balle qui, ayant ricoché, lui traversa complètement le côté gauche de la poitrine. Le blessé eut encore la force de crier « Halte! », mais il rendit le dernier soupir quelques instants après.

C'est un jeune instituteur nommé Reichen, originaire de Wilderswil, près Interlaken. L'autorité militaire a ouvert immédiatement une enquête.

FRAPPE DE MONNAIE

La Suisse va faire refrapper pour 80 millions de francs en écus de cinq francs.

DANS NOS CONSULATS

Les consulats de Suisse à Balna-Blanca Concepcion de l'Uruguay, Corrientes, Parana et Tucuman seront supprimés à partir du 31 déc. 1923. Les arrondissements consulaires seront rattachés à la légation de Suisse à Buenos-Ayres.

UN DRAME DE FAMILLE

Une tragédie s'est déroulée à Roveredo (Tessin). Un nommé Bartolo Garzoni a pénétré dans la chambre de sa fille Gina, âgée de 28 ans, et a tiré sur elle deux coups de revolver, qui l'atteignirent à la gorge. La jeune fille est dans un état désespéré.

UN ENFANT DECHIQUETÉ PAR DES CHIENS

Mercredi après-midi, près d'Aesch (Bâle-Campagne), un garçon de 9 ans, le jeune Mechler, qui ramassait du bois mort dans la forêt, a été littéralement mis en pièces par deux chiens-loups qui l'avaient brusquement assailli.

Le malheureux enfant fut découvert gisant ensanglanté, le corps couvert de morsures profondes, sur le gazon. Les os du bras étaient à nu. Le pauvre enfant put encore raconter que deux grands « loups » l'avaient assailli, dans la forêt et l'avaient traîné dans une clairière.

Averti par des vieillards, un jeune homme était accouru, armé d'un gourdin. A son approche, les bêtes, qui se repaissaient de la chair de l'enfant, prirent la fuite.

La petite victime a succombé à l'hôpital une heure après le drame. On a réussi à identifier l'une des bêtes, appartenant à un boucher de la localité. Elle a été abattue séance tenante. Quant à l'autre, on la recherche.

LE PROCÈS CONRADI

Les débats du procès Conradi, le meurtrier de Vorowski représentant du gouvernement des Soviets, à Rome et à la Conférence de la Paix, à Lausanne, s'ouvriront lundi prochain. Ils dureront certainement plus d'une semaine, à en juger par la liste des témoins au nombre de plus de 80, dont plusieurs occupant des situations très en vue.

Voici la liste des défenseurs: pour Conrari: M. Sydney Schopfer, Lausanne; pour Arcadius Polounine, membre de la Croix-Rouge russe, inculpé de complicité: M. Charles Aubert, Genève. La partie civile est représentée par M. le Dr Welti, de Bâle, qui représentera la veuve Vorowski et M. Magnenat, ancien conseiller d'Etat, de Genève, la fille Nina Vorowski. Mme et Mlle Vorowski n'assisteront pas aux débats, étant toutes deux souffrantes. M. Jean Dicker, conseiller national, de Genève, représentera Ahrens, tandis que Simon Tschlenoff, avocat à Moscou, défendra les intérêts de Divilkovski, qui n'est pas encore remis de ses blessures.

L'EXPORTATION DU BETAIL SUISSE

Le commerce du bétail de boucherie se développe actuellement d'une façon très satisfaisante .L'exportation du bétail de race brune, dont les prix sont passablement plus élevés que l'année dernière, a augmenté. Le principal acheteur est l'Italie. L'Espagne, qui vient après l'Italie, n'a pas encore ouvert ses frontières à l'importation du bétail. Des expéditions ont été effectuées à destination de la France, de la Tchéco-Slovaquie, de l'Allemagne, de la Pologne et de l'Autriche.

LES FINANCES FEDERALES

Si d'ici à la fin de l'année les recettes douanières ne subissent pas de diminution, on prévoit que le déficit des comptes de la Confédération pour 1923 sera de vingt à vingt-cinq millions moins élevé que celui prévu au budget, qui est de quatre-vingt-quatre millions.

NOTRE INDUSTRIE A L'ETRANGER

La maison Suchard qui, outre de sa fabrication de chocolat de Serrières près Neuchâtel, possède encore des fabriques en Allemagne, en Autriche, en France et en Espagne, a fondé une nouvelle entreprise en Roumanie. La nouvelle société anonyme a été constituée à Bucarest avec un capital de 20 millions de lei.

LES DENREES COLONIALES

Le sucre a baissé, le mois dernier de 9 francs par cent kilos. Le cours du café, par contre est en hausse. Cette hausse est provoquée artificiellement par le gouvernement brésilien. Les planteurs, malgré leurs gros stoks, entravent les expéditions. Le saindoux est également en hausse. Les huiles d'olives, malgré l'abondante récolte de cet automne, ne baisseront pas de prix.

LE PRIX DU PAIN

En France, le pain est augmenté de fr. 0.05 au kg., de sorte qu'il coûtera fr. 1.15 le kg. à partir du 1er novembre.

Ce montant, converti en francs suisse, équivaut à fr. 0.38 environ, ce qui revient à dire que le pain est sensiblement meilleur marché en France qu'en Suisse, où il vaut actuellement fr. 0.45 à fr. 0.50.

Canton du Valais

ACCIDENT DE FLOTTAGE

Dimanche dernier, vers les 19 h. 30, les eaux du Rhône grossies par les pluies, ont emporté, au « Guldersand », au bas de Grengiols un radeau de flottage ainsi qu'une certaine quantité de billes qui s'y étaient accumulées.

Le marchand de bois Bossard, de Zurich, auquel la commune d'Ernen a vendu un droit de coupe de 2000 m3 dans les forêts du « Zechenberg », promontoire faisant saillie entre le Rhône et la Binna subit, de ce fait, une perte appréciable.

A L'ECOLE D'AGRICULTURE DE CHATEAUNEUF

Geste généreux

On nous écrit:

La maison Trullas et Cie, primeurs en gros, Lausanne, vient d'affirmer son intérêt à la cause de l'Agriculture valaisanne, par un geste qui mérite d'être signalé. Elle fonde un prix annuel de fr. 100, destiné à un ou deux élèves les plus méritants, sortant de l'Ecole cantonale d'Agriculture de Châteauneuf.

Nous apprécions la générosité de cette maison et lui savons gré de cette attention.

Par la même occasion, nous exprimons notre vive reconnaissance aux personnes qui nous ont témoigné leur intérêt par l'envoi d'objets antiques de haute valeur, pour le musée de notre Ecole. Nous remercions par avance tous ceux qui contribueront à enrichir cette collection d'objets rappelant les conditions d'existence et de travail des agriculteurs des anciennes générations, tels que: charrues en bois, lampions à l'huile, balances antiques, mesures, channes, rouets, etc.

La Direction.

Oouverture de l'Ecole

L'ouverture des cours de l'Ecole cantonale d'agriculture de Châteauneuf aura lieu le 15 novembre prochain.

Quelques inscriptions pourront encore être reçues jusqu'au 12 novembre au plus tard.

La Direction

CERTIFICAT DE CAPACITÉ

Le Département de l'Instruction publique a délivré, ensuite d'examens satisfaisants, le certificat de capacité à Mlle Carraux Amélie, institutrice, à Monthey .

TIR ANNUEL DE LA « VILLAGEOISE de St-Léonard

La Sté de Tir « La Villageoise » donnera son grand tir annuel à prix les 4 et 11 novembre prochain. Le 65% des recettes sera attribué aux prix. Le premier prix est fixé à fr. 30. La majorité des prix sera versée en espèces. Le classement se fera aux trois meilleures passes additionnées. Reprise des passes illimitée. La société organise également pour le 4 novembre à 13 h., un grand loto au local de la cible. Le prix de la carte, fixé à fr. 0.50 et les superbes lots qui garnissent le stand permettront à chacun de rapporter chez soi un lot souvenir de cette journée.

Donnons-nous rendez-vous à St-Léonard dimanche prochain.

LES MINES DE MONT-CHEMIN

Les mines de fer et de fluorin de Mont-Chemin, près Martigny, qui passent pour rivaliser, en richesse, avec celles de Suède et d'Angleterre, vont être prochainement mises à l'exploitation par une société franco-suisse, écrit-on au « Courrier de Genève ». Leur utilisation a été retardée jusqu'ici par des compétitions et des obstructions où la convoitise et la spéculation jouaient le premier rang.

Il est fort regrettable que des gisements d'une telle valeur soient demeurés si longtemps inexploités, faute de capitaux, car les expertises des premiers spécialistes suisses, français et belges ont démontré qu'une exploitation normale du minerai pourrait assurer à notre pays une grande partie de son nécessaire.

Les mines de Mont-Chemin représentent à cette heure une des affaires industrielles les plus importantes et les plus rentables, non seulement du Valais, mais de toute la Suisse.

COURS DE REPETITION EN 1924

Les classes d'âge suivantes seront appelées en 1924 pour les cours de répétition.

Pour toutes les armes, à l'exception de la cavalerie, les catégories suivantes: Tous les officiers, les sous-officiers supérieurs et les sergents des classes de 1894 à 1903; les caporaux, appointés et soldats des classes 1897 à 1903; les sous-officiers supérieurs et sergents des années 1892 et 1893 qui n'ont pas accompli, en service actif, et en cours de répétition un nombre de jours correspondant à dix cours de répétition (130 jours et 160 jours resp.); les caporaux, appointés et soldats des classes 1892 à 1896 qui n'ont pas accompli en service actif et en cours de répétition un nombre de jours de service correspondant à 7 cours de répétition (91 jours et 112 jours respectivement).

Cavalerie: Seront appelés, outre les officiers, sous-officiers supérieurs et sergents, les caporaux, appointés et soldats, des classes 1896 à 1904 qui ont accompli leur école de recrues en qualité de recrues avant le 1er janvier 1924; les caporaux, appointés et soldats de la classe 1894 qui depuis la fin du service actif n'ont pas encore fait deux cours de répétition; les caporaux, appointés et soldats de la classe 1895 qui, depuis la fin du service actif, n'ont pas encore fait trois cours de répétition.

Pas de cours pour la landwehr

Il n'est envisagé pour l'année 1924 encore l'organisation d'aucun cours de répétition pour les cours de landwehr.

TRACTANDA DE LA SESSION DU GRAND CONSEIL DE NOVEMBRE 1923

1. Projet de budget pour l'exercice de 1924.
2. Loi sur l'impôt (2ds débats).
3. Loi attribuant au Tribunal cantonal la connaissance des procès civils concernant le droit d'auteur sur les œuvres littéraires et artistiques (2ds débats).
4. Loi sur l'exercice du commerce, de l'industrie et de l'activité professionnelle (2ds débats).
5. Projet de loi concernant la police des constructions.
6. Projet de loi additionnelle de la loi sur la police sanitaire concernant la protection des cultures, des hommes et des animaux contre les émanations nocives des usines et des fabriques.
7. Projet de loi concernant l'introduction, dans les communes de l'assurance en cas de maladie.
8. Projet de décret concernant les dépenses de 1920 et 1922.
9. Projet de loi concernant l'emprunt destiné à payer les dépenses votées pour les routes cantonales et les subsides accordés aux communes pour les routes et les maisons d'écoles.
10. Projet de décret concernant la reconstruction du pont sur le Rhône à Lalden.
11. Interprétation à donner à l'art. 2 du décret du 22 février 1919 relatif à l'attribution du hameau d'Unter den Bodmen à la commune de Saas-Grund.
12. Approbation de l'Ordonnance d'exécution du concordat intercantonal sur la circulation des automobiles.
13. Taux d'impôt de communes.
14. Naturalisations.
15. Recours en grâce.
16. Crédits supplémentaires.
17. Communications diverses.

Chronique commerciale

La nouvelle loi sur la police du Commerce. — Postes fédérales et commerce. — Horaire d'ouvertures des magasins. — Les Voyageurs de commerce valaisans

Dans 15 jours, le Grand Conseil s'occupera de la nouvelle loi sur la police du Commerce. Il est bon d'en parler, car cette loi est utile, bonne et surtout d'une nécessité urgente. Tous les jours, la concurrence déloyale se fait davantage sentir et le commerçant n'est pas armé du tout pour se défendre.

La concurrence est l'âme du commerce, dit un vieux proverbe. Oui, à la condition d'être honnête. Nous voyons, par exemple, aujourd'hui, des cas où le négoce étranger, comme le colportage, travaille avec les tarifs de la loi du 26 novembre 1900. Quel est le négociant établi qui n'a pas vu ses impôts doublés ou triplés? L'Etat, qui cherche des « sous » trouvera là une excellente occasion. En égalisant les tarifs, il ne fera que justice.

Lors de l'élaboration du tarif d'exécution de la nouvelle loi, il sera absolument indispensable de consulter les corps constitués du commerce et de l'industrie.

Pour le moment, commerçants Valaisans, profitez des moments qui nous séparent de la prochaine réunion du Grand Conseil, pour envoyer à la Chambre de Commerce, toutes vos idées ou projets pouvant améliorer cette nouvelle loi.

Il est une autre question qui n'aura pas fait parler beaucoup d'elle, en Valais; c'est celle de la distribution postale le dimanche. A part la commune de Martigny, sauf erreur, qui en a redemandé le rétablissement, personne n'en cause. C'est ce qu'on pourrait appeler le repos forcé.

Au sujet de repos, les commerçants sédunois seront heureux d'avoir une heure de plus de liberté. En effet, d'après le nouveau règlement de police, les magasins se fermeront dès le 1er novembre, à 19 heures et s'ouvriront à 7 heures du matin.

Je ne veux pas terminer cette petite chronique sans dire un mot de la réunion annuelle de la section valaisanne des Voyageurs de commerce. Cette assemblée eut lieu à Sierre dimanche passé; elle fut très fréquentée. Les membres passifs vinrent nombreux. Le comité a été réélu à l'unanimité en les personnes de M. Alexis de Courten, comme président et M. René Roulet comme secrétaire.

Oubliant les difficultés passagères du commerce, la réunion fut pleine d'entrain et bien des paroles aimables furent prononcées, souhaîtant une prompte reprise des affaires, pour le bien du négoce, en général, et du commerce valaisan, en particulier. **L. L.**

Chronique viticole

Le prix de la vendange

(Comm.) L'Union des négociants en vins de la place de Sion, ayant vu discuter la décision d'établir les prix des vendanges 1923 sur la base de fr. 25 la brantée, s'en prend, dans sa réponse, aux représentants du Valais à l'Assemblée de la Fédération romande des vignerons à Lausanne. Elle laisse entendre que c'est parce que les délégués valaisans ont admis pour les fendants du Valais, un prix trop bas, que le commerce local a de la peine à vendre lui-même à un prix qui permette de payer raisonnablement le producteur.

Nous nous étonnons de cette insinuation, toutes les explications utiles ayant été données, en son temps, au président de l'Union des négociants en vins de Sion, et nous pourrions y répondre sur un autre ton. Nous nous bornerons pour le moment aux constatations suivantes:

1. Il est connu de tous ceux qui s'intéressent au marché des vins, que les prix publiés par la Fédération romande des vignerons sont les prix réclamés par les producteurs pour leurs récoltes. Si donc, les prix fixés par les représentants du Valais à Lausanne étaient admis par l'Union des négociants en vins de Sion, c'est fr. 27.30 à fr. 31.20 et non fr. 25 que les marchands de la place devraient payer au producteur pour une brantée de vendange avec rendement de 39 litres.

2. les prix fixés à Lausanne concernent les bons fendants du Valais, type courant. Il n'a pas été tenu compte des parchets ou localités où les récoltes se vendent à un prix supérieur au prix courant. C'est ainsi également que, dans l'estimation des prix des fendants de Sion par la Sté sédunoise d'Agriculture, il n'est pas tenu compte des « Uvrier » ou autres clos spéciaux. En admettant pour les « Sion » qui ont un marché plus élevé que les fendants du reste du canton, les normes fixées par les représentants de la Fédération valaisanne des vignerons, à l'assemblée des délégués à Lausanne, l'Union des négociants en vins de Sion devrait régler les bons fendants de Sion à raison de fr. 35 la brantée.

Nous aimons à croire qu'après ces explications, les membres de l'Union des négociants en vins de la place de Sion peuvent bien payer les vendanges sur la base des prix fixés par la Fédération romande des vignerons et qu'ils le feront d'autant plus volontiers qu'ils estiment eux-mêmes ces prix trop bas et trop modestes.

Comité Féd. Valaisanne Vignerons

LA LUTTE CONTRE LE MILDIOU

Le Départ. de l'économie publique a l'intention de supprimer les subventions accor-

dées pour la lutte contre le mildiou. Depuis quelques années d'ailleurs, plusieurs cantons ont renoncé à distribuer des subsides pris sur les ressources cantonales et par conséquent à user de subventions fédérales.

Chronique sédunoise

DONEC FELIX ERIS...

On nous écrit:

La population sédunoise se souvient certainement encore dans quel magnifique élan de patriotisme a été inauguré sur la place de la cathédrale, le monument aux soldats morts pour la patrie.

Dans un discours enflammés on a juré à nos chers soldats morts un souvenir et une reconnaissance éternelle. Hélas, constatation navrante, le jour des Trépassés, le monument de nos soldats n'aurait pas même eu une fleur, si un citoyen, dans un noble geste n'y eut fait déposer une couronne de sa propre initiative.

Tant que tu seras heureux.... J.

TOUCHANTE ATTENTION

Quelques amis de la classe 95 ont fait déposer des fleurs, le 1er novembre, sur la tombe de leurs camarades morts prématurément. C'est une attention délicate qui mérite d'être relevée.

AUX ELECTEURS de la COMMUNE de SION

Les électeurs de la commune de Sion sont avisés que pour les élections de dimanche prochain, le scrutin sera ouvert le samedi de 17 h. 30 à 18 h. 30 et le dimanche de 10 heures 30 à 13 heures: à la grande salle de l'Hôtel de Ville pour la nomination du Conseiller aux Etats; à la salle de la Bougeoisie pour la nomination des Jurés fédéraux.

L'Administration communale

C. A. S., Groupe de Sion

Alpinistes, membres du Club Alpin, attention! Samedi prochain, 10 novembre, dès 20 h., grand loto au Café de la Planta. Le Comité organise, en outre, pour le lendemain, dimanche 11 novembre, une râclette dans les mayens de Savièse. Une liste passera chez tous les membres du Groupe. Le Comité.

GRAND LOTO

La section fédérale de gymnastique de Sion donnera dimanche 4 novembre dès les 16 heures, son loto-volailles annuel. Elle espère en une nombreuse participation de ses membres et amis qui, par leur présence, témoigneront leur sympathie ainsi que tout l'intérêt qu'ils portent au développement physique de nos jeunes gens ainsi qu'à la prospérité et vitalité toujours plus grandes de notre section de gymnastique.

PHARMACIE DE SERVICE

Dimanche, 4 novembre: Dénériaz.

SERVICE RELIGIEUX

Dimanche le 4. — A la cathédrale. 5 h.30, 6 h., 6 h. 30, et 7 h. 30, messes basses. 7 h. messe basse et communion générale pour les hommes de la Ligue eucharistique. — 8 h. 30, messe basse et instruction française. 10 h. Grand'Messe, sermon allemand; 11 h. 30 messe basse.

Le soir. Vêpres capitulaires. — 6 h. Dévotion du Rosaire, bénédiction du St-Sacrement.

A St- Théodule. 9 h. office pour les écoles des filles.

Au collège. — 7 h. messe basse. 8 h. 30, messe chantée, sermon français, 10 h. office pour les écoles des garçons.

Lundi, le 5. — 8 h. 30 office pontifical de Requiem, pour l'Evêque du diocèse décédé, Mgr J.-M. Abbet.

Chronique Sportive

FOOTBALL

A Anvers, la Belgique bat l'Angleterre par 6 buts à 2.

A Paris, la Ligue de Paris bat Londres, 3 à 1.

CYCLISME

Kaufmann, champion suisse, gagne à nouveau, à Paris, le grand prix de la Toussaint, devant Schilles, Moretti et Leene.

Dans les six jours de Gand, les Suisses Suter frères sont 7mes à mi-course.

LETTRE DE PARIS

La situation générale

L'Allemagne se désagrège; un peu de patience encore et la politique tenace de M. Poincaré aura porté tous ses fruits. Le gouvernement de Berlin voyant la partie perdue aurait fini par faire la paix avec nous et par s'incliner devant nos conditions.

En Angleterre cependant, où l'on cherche visiblement à ne pas permettre à la France de remporter une complète victoire sur l'Allemagne, M. Baldwin, premier ministre, a prononcé à Plymouth un discours d'une réelle habileté.

« Les Etats-Unis, a-t-il dit, ont suggéré la réunion d'une conférence pour fixer la capacité de paiement de l'Allemagne. Les Etats-Unis ne se joindraient à une telle conférence que si toutes les puissances alliées y participaient.

« M. Poincaré représente aujourd'hui, pratiquement, la totalité de la France. Je le supplie de réfléchir pour lui-même, pour son pays et pour le monde entier, une fois, deux fois et trois fois avant de refuser cette invitation ».

M. Poincaré n'a pas réfléchi une fois, deux fois, trois fois, il a fait savoir immédiatement à M. Baldwin qu'il acceptait une réunion d'experts délégués par la Commission des réparations pour étudier la capacité de paiement de l'Allemagne.

La Belgique a fait une réponse analogue.

En acceptant l'invitation des Etats-Unis, M. Poincaré ne s'est pas fait d'illusion sur le sort d'une telle réunion. Il sait fort bien ce qu'on peut en attendre. Mais il s'est bien gardé de heurter de front l'Angleterre et les Etats-Unis. Du reste, il ne risque rien. La capacité actuelle de paiement de l'Allemagne est peu de chose; la Commission des réparations ne se refuserait pas à accorder un moratorium à l'Allemagne si elle le lui demandait. Ce qui importe, c'est que nous restions dans la Ruhr, ainsi que nous l'avons toujours déclaré, c'est aussi que le chiffre de la dette allemande fixé une fois pour toutes par l'état de paiement de 1921 ne soit pas remis en question. Quant à accorder des délais à l'Allemagne, nous ne nous y sommes jamais refusé; nous avons seulement réclamé des gages correspondants et ces gages, l'occupation de la Ruhr nous les a donnés.

Il n'y a donc rien dans l'acceptation de M. Poincaré qui puisse être considéré comme un recul, comme une renonciation de sa propre politique; en ce faisant, le Président du Conseil français montre seulement son esprit de conciliation, son désir de s'entendre avec la Grande-Bretagne et d'être agréable aux Etats-Unis. Son geste a été apprécié à Londres et à Washington et l'Allemagne, reprise d'espoir, a aussitôt renoué les négociations interrompues à Dusseldorf entre les industriels de la Ruhr et le général Degoutte.

L.-D. A.

M. Bonar Law

L'Angleterre vient de faire une perte cruelle en la personne de M. Bonar Law, ancien premier ministre; c'était en effet un homme politique doué d'une haute intelligence et d'une grande conscience. M. Bonar Law était la simplicité et la probité même; il laisse beaucoup de regrets.

Il s'est éteint doucement, après plusieurs mois de souffrances devenues intolérables; il avait un cancer à la gorge et il se savait perdu; il n'en avait pas moins épuisé toutes les ressources de la science, mais la science est encore impuissante à guérir le cancer. On a fait grand bruit autour du radium qui devait sauver l'humanité. Et le radium a déjà causé pas mal d'accidents dont la médecine ne se vante pas.

M. Bonar Law était encore jeune; il n'avait que 65 ans. Il n'appartenait à la Chambre des Communes que depuis 1900. Il y était arrivé précédé d'une grande réputation. Sa connaissance profonde des questions industrielles et commerciales le désignèrent tout de suite pour des postes gouvernementaux. Il était secrétaire d'Etat aux Colonies lorsque M. Lloyd George vint au pouvoir, en décembre 1916; il devint chancelier de l'Echiquier, en même temps que leader du parti conservateur à la Chambre des Communes. Ce fut l'époque de la grande coalition des conservateurs et des libéraux qui dura pendant toute la guerre jusqu'à la fin de l'année dernière.

Mais M. Bonar Law abandonna le cabinet en 1918, certains aspects de la politique de M. Lloyd George ne lui convenant pas.

En 1919, il vint en France, à la tête de la délégation britannique à la Conférence de la paix.

Quelques mois après, les premières atteintes du mal qui devait l'emporter se firent sentir assez gravement pour l'obliger à donner sa démission de leader des Communes.

Pourtant, il ne se retira pas de la vie publique, il mena même le combat contre le cabinet Lloyd George et fut l'un de ceux qui eurent le plus d'influence sur la dissolution de la coalition qui maintenait au pouvoir l'aventureux Gallois. L'autorité de celui-ci s'effondra aussitôt et le roi chargea M. Bonar Law de constituer le cabinet.

Le reste est trop près de nous pour que nous l'ayons oublié; on se souvient de la demande de moratorium de l'Allemagne, en décembre 1922 du plan britannique que M. Bonar Law vint opposer, à la Conférence de Paris, en janvier 1923, au plan de M. Poincaré qui tenait tout entier dans ces mots: pas de moratorium sans gages, tandis que l'Angleterre proposait un plan qui aboutissait à une véritable modification du traité de Versailles. Le plan anglais fut repoussé, M. Poincaré annonça aussitôt son intention d'occuper la Ruhr; M. Bonar Law refusa de s'associer à cette politique.

Le 20 avril 1923, le premier ministre britannique se retirait pour raisons de santé, et c'est M. Stanley Baldwin qui, nommé à sa place, constitua le ministère actuellement au pouvoir.

Le peuple anglais aimait et regrette le défunt, non seulement pour ses hautes qualités intellectuelles, mais encore pour son honnêteté et sa simplicité.

Les cendres de M. Bonar Law seront déposées à l'abbaye de Westinster.

ÉTRANGER

L'EX-KRONPRINZ SERAIT RENTRÉ EN ALLEMAGNE

Un correspondant du « Corriere della Sera » à Berlin, télégraphie qu'il tient de source sûre que le Conseil des ministres du Reich dans sa séance de lundi, a examiné la demande du kronprinz de rentrer en Allemagne et de rejoindre en Haute-Silésie, sa femme et ses enfants. Le gouvernement a aussi examiné les garanties offertes par le kronprinz et a autorisé son retour, en lui permettant de prendre une résidence stable en Allemagne. Le voyage de la frontière hollandaise en Haute-Silésie sera fait en automobile. Il est probable que l'ex-kronprinz a aujourd'hui déjà passé la frontière. Pour éviter des manifestations, la nouvelle de son retour a été tenue secrète.

LES REPUBLIQUES

La république rhénane a été proclamée. Le pouvoir est aux mains d'un comité exécutif composé de notables du pays.

— Le parti majoritaire a proclamé la république en Turquie et Mustapha Kemal a été élu président. Une amnistie générale suivra la proclamation de la République.

ALPHONSE XIII EN ITALIE

Les souverains espagnols se rendront en Italie le 19 novembre. Les hôtes royaux débarqueront à Naples ou à Civita Vecchia et poursuivront leur voyage sur Rome. Après la première rencontre avec la famille royale italienne, les souverains espagnols se rendront au Vatican.

UNE AMNISTIE

Le roi d'Italie a signé un décret d'amnistie pour les délits dus à des causes politiques et sociales dont les peines ne dépassent pas un emprisonnement de 3 ans.

LES FINANCES BULGARES

Dans l'état actuel du projet de budget, le déficit s'élèverait au chiffre de 1,800,000,000 de levas. Cet écart considérable entre les dépenses et les recettes trahit l'anomalie qui règne dans les finances bulgares.

LA RECOLTE DE LA BETTERAVE A SUCRE EN BULGARIE

La récolte de la betterave à sucre est évaluée cette année à 35 mille wagons — soit le double de ce qu'elle a été l'année passée. Cela permettra aux raffineries de s'assurer une production de sucre que l'on évalue à plus de 40 millions de kilos. Cette quantité excède les besoins de la consommation locale et l'on croit qu'environ 15 millions de kilos de la nouvelle récolte de sucre pourront être exportés.

Dernières nouvelles

UN AUDACIEUX ATTENTAT A BALE

BALE, 1er. — Mercredi soir, peu après 6 h., un homme à grande barbe pénétrait dans un magasin de cigares de la ville et offrait au propriétaire de lui vendre des anneaux à clefs. Alors que le propriétaire examinait les objets, l'inconnu lui sauta à la gorge. Au même moment un second individu, également barbu, pénétrait dans la boutique, tirait le verrou à l'intérieur et baissait le rideau de la devanture. Heureusement pour le marchand de tabac, le bandit desserra une seconde son étreinte et la victime put crier au secours. Effrayés, les deux malfaiteurs prirent la fuite mais furent arrêtés près de la gare. Ce sont deux mitrons de la place, affublés de fausses barbes; leurs patrons, qui les estimaient ont été stupéfaits d'apprendre cet attentat.

15 TRAINS DEVALISES EN UN MOIS EN UKRAINE

MOSCOU, 1er. — On mande de Kharkov que le train No 313 a été attaqué et dévalisé entre les stations Likatchev et Bospolovka. Le train No 336 a subi le même sort aux environs de la station Gavzilovka.

En septembre, il y a eu quinze cas d'attaques de ce genre sur le réseau des chemins de fer du Midi. On sait que le gouvernement des Soviets a entrepris une lutte énergique contre les bandits.

UNE GREVE DANS LE PORT DE DUBLIN

DUBLIN, 1er. — Le port de Dublin est complètement paralysé, en raison de la grève déclenchée pour protester contre la détention des prisonniers politiques. Les dockers et les autres ouvriers du port ont cessé le travail.

Les constipations
accompagnées de maux de tête, de congestions et palpitations disparaissent par l'emploi des **Pilules Suisses du pharmacien Rich. Brandt.** Prix de la boîte Frs. 2.— dans les pharmacies.

Une nourriture exquise, la meilleur marché aussi (Cacao Tobler — en paquets plombés).
1/5 de livre seulement 25 cts.

Samedi, 10 Novembre, dès 20 h.
au **CAFÉ DE LA PLANTA**

Grand Loto

organisé par le
Club Alpin Suisse, Groupe de Sion

CHANGE A VUE

(Cours moyens)
2 Novembre

	demande	*offre*
Paris	32,40	33.40
Berlin	—.—	—.—
Milan	24,70	25,70
Londres	25,10	25,25
New-York	5,55	5,70
Vienne	78.—	80.—
Bruxelles	27,60	28,60

Une loterie avantageuse
est celle pour la construction des
Eglises d'Ayer et de Sierre
2me tirage 15 décembre

Primes:
Frs. 30.000.--
20.000.--
5.000.--
1.000.--
500.-- etc.

Total fr. 280.000
Un gagnant garanti par série
Prix de la série à 10 Nos., Frs. 10.—
Prix par billet à 2 Nos, Frs. 2.—
Résultat immédiat

à découper et envoyer à la
Banque de Commerce et de Crédit S.A. Genève
Veuillez me faire parvenir contre remboursement:
..... série de la loterie
..... billets Ayer-Sierre
Adresse exacte:.....

Feuilleton du « *Journal et Feuille d'Avis du Valais* » No 9

A Cœurs vaillants...

par
Henry de Brisay

Dans sa cabane richement tendue de soie de Perse et de tapis de Kaïffa, Jacques Cœur, assis auprès d'une petite table, relisait pour la troisième fois, tout pensif, une lettre qu'il avait reçue le soir même après la bataille.

Un nautile de nacre, accroché au plafond par des chaînettes d'argent, l'éclairait.

« Mon très cher fils,

« Mon cœur s'est réjoui en apprenant qu'à la seule approche de nos galères, les Païens ont fui et que l'île de Rhodes est désormais à l'abri de leurs insultes.

« La grande affection que je vous porte et que vous méritez si dignement me force à violer, en votre faveur, un secret qui vous vous intéresse au plus haut point.

« Notre pieux évêque de Pise, le cardinal Barotta a déjà dû vous parler dans ce sens.

« Un grand prince, dont le dévoument à la cause chrétienne est considérable a conçu pour vous une incroyable haine et vous veut mal de mort.

« Je sais pertinemment qu'autour de vous, près de vous, il y a des émissaires qui rôdent, ne cherchant qu'une occasion de vous faire périr.

« Dans ces conditions, ne croyez-vous pas que pour la sûreté de vos jours, vous devriez disparaître pendant quelque temps, afin de lasser le courroux de ce puissant duc.

« Vous remettriez le commandement de la flotte à mon bien-aimé neveu Léone Galimberti, en le confortant de vos avis et conseils.

« Agissez suivant votre sagesse, mon cher fils, mais croyez bien que pour vous parler ainsi, il faut que j'aie de graves raisons.

« Avisez-moi le plus vite possible de vos intentons.

« Je vous envoie de très grand cœur, mon cher fils, ma bénédiction apostolique.

« Calixte ».

— Allons, murmura Jacques Cœur, il faut céder. Sous sa forme bienveillante, cette lettre est un ordre... soit, j'obéirai.

Il resta un instant silencieux, le front penché. Quand il releva la tête, une invincible résolution se lisait dans ses yeux.

— Mais la lutte n'est pas finie entre Messeigneurs de Bourgogne et moi... j'attendrai dix ans, vingt ans, s'il le faut, mais la prédiction sera accomplie et le crime affreux sera puni .

Il ajouta, comme se récitant à lui-même des paroles apprises et immuablement retenues:

... et mon traître librement sera châtié par l'extinction de la race et la ruine de l'héritage... car telle est la volonté de mon Seigneur...

On gratta à la porte.

Jacques Cœur commanda d'entrer.

Myriam parut.

. . . . . .

Trois minutes après, l'argentier avait rejoint sur le pont Hassan et Campo Basso.

Quand il connut la présence à son bord de Nicolas Pagevin, l'amiral n'en témoigna aucune émotion et dit seulement:

— Ce n'est pas le hasard, c'est Dieu qui parle.

Puis, s'adressant à ceux qui l'entouraient:

— Mes enfants, ajouta-t-il, il faut que je disparaisse. Mais, pour accomplir l'œuvre à laquelle j'ai consacré le reste de ma vie, il faut que le monde entier soit certain de ma mort.

Chacun écoutait sans comprendre ces étranges paroles. Seule Myriam demanda gravement:

— Avez-vous confiance en Myriam, Maître?

— Plus qu'en moi-même.

— Alors, tout ira bien. Donnez une occasion au Bourguignon pour qu'il puisse mettre dans vos aliments ou dans votre breuvage le poison qu'il porte toujours sur lui.

Campo Basso frissonna.

Hassan darda ses yeux de flamme sur le visage de sa sœur.

Tranquillement, Myriam continua:

— A partir de ce moment, vous m'appartiendrez et trois jours après votre mort, que toute la flotte aura pu connaître comme certaine, vous reprendrez votre place dans le monde des vivants.

Jacques Cœur réfléchit une minute, puis il dit:

— Je me remets entre tes mains, Myriam.

. . . . . .

Trois jours après cet entretien, comme Jacques Cœur, d'humeur fort gaie, avait invité Foster à vider, avec lui, un flacon de vieux syracuse, un petit bateau grec s'éloignait le soir, des flancs du « Saint-Nicolas »

Le Smyrniote qui le montait emportait un billet adressé au Sire de Coutay en son hôtel à Dijon.

L'épître était fort courte:

« Dites à notre grand ami que ce soir même, l'homme a bu, de mes mains, le remède universel. » « N. P. »

Jacques Cœur avait certainement pris goût à la compagnie et à l'entretien de Foster, car le lendemain, même, dans la soirée, il l'envoya chercher.

Le marchand de poudres arriva aussitôt, un aimable sourire aux lèvres et la joie dans les yeux.

— Asseyez-vous, dit Jacques aussitôt qu'il le vit. Vous allez me rendre raison comme hier, car vous êtes un bon vivant. Vos gais propos dissiperont mes vapeurs noires....

— Vous êtes triste, cher seigneur?...

— Oui, c'est comme un malaise... et puis, j'ai des bruits dans la tête... on dirait des cloches... je souffre par instant, des flammes me passent devant les yeux.

(à suivre)

Conférenciers

Une tasse d'Ovomaltine au petit déjeuner du matin maintient le corps frais et dispos et favorise la concentration des idées

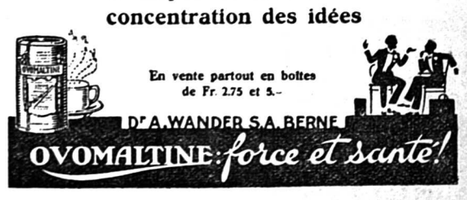

GUÉRISONS

L'Institut «Vibron» à Wienacht, guérit en traitant pr. correspondance

Les soussignés, guéris de leurs maux, nous ont autorisés à faire usage de leurs attestations:

Maladies chroniques de la vessie, douleurs des reins, tremblement très pénible des mains et des pieds, maux de tête, lassitude, fièvre
Madame Elise Benz, Montlingen p. Oberriet, Rheintal le 4 avr. 1922

Violentes éruptions sur tout le corps (éczéma), inflammation des glandes, constipation (guérison d'un enfant de 2 ans, atteint depuis 20 mois). Madame Wallimann, Alpnachstaad, 12 sept. 1922.

Jambes ouvertes avec inflammation, enflures et cruelles douleurs. Frida Mani, Diemtingen, le 25 avril 1923.

Catarrhe, bronchite, toux, crachats, anémie, Mademoiselle Pauline Hurschler, à Horbis, le 23 Août 1922.

Maladie, faiblesse et crampes d'estomac, évanouissement, maux de tête, dérangement d'intestin. Madame Steinmann, Eich, le 2 Mai 1923.

Faiblesse des nerfs, insomnie, faiblesse et fatigue des yeux, contraction convulsive, bourdonnement d'oreilles, douleurs rhumatismales, constipation, palpitations, douleurs dans l'épine dorsale. Madame M. Hunziker-Meier, Erlinsbach, le 24 Mai 1923

Dartres sèches, Reinhold Schneider, Magden, le 7 juin 1923.

Ver solitaire. Madame Pfister, Fluhmühle, le 25 janvier 1923.

Rhumatismes, douleurs dans les bras, les pieds, jambe gauche jusqu'à la hanche. Mme Emma Hauser, Düttingen, le 5 Sept. 1923.

Ischias, sciatique, violentes douleurs dans la jambe droite, dans la hanche et du genou et la cheville: V. Burg, Bettlach, le 24 novembre 1922.

Buste peu développé, Madame Emma B..., Neuchâtel, le 10 Décembre 1922.

Plaies varlqueuses avec inflammation et grandes douleurs. Mme. Fried. Attinger, Abisrieden, le 13 septembre 1923.

Eruptions douloureuses sur tout le corps, petites taches rouges. Anna Baeriswyl, Tützenberg, le 21 fév. 1923.

Adresse: **Clinique «Vibron», à Wienacht, No 23 près Rorschach**

Sœurs Crescentino

Ancien magasin Pignat
Rue de Lausanne — SION

Fleurs artificielles **Parures de Mariées**
Lingerie de Jersey, til et soie pour Dames
DERNIÈRE NOUVEAUTÉ
Corsets sur mesure
Spécialité de tabliers fantaisie pour Dames et fillettee
PRIX AVANTAGEUX

Vente de fromages

Samedi, 3 novembre, jour de Foire, sur la Place de la Colonne à Sion, je me trouverai de 8 à 15 h. avec un camion de fromages de Gruyère et particulièrement avec des gras 1er choix, par pièces de 7 à 35 kgs., ainsi que du vacherin pour fondues, Moléson et sérac.

Se recommande.

Pugin, fromages, **Riaz**, (Gruyère)

La Société Anonyme Commerciale

«UTILITAS»

cherche pour la vente de ses divers articles bien connus en Valais (batterie de cuisine et pharmacies de ménage, etc.) des **REPRESENTANTS actifs et sérieux.** Grandes facilités de paiements accordées aux clients, bon gain assuré aux représentants. Offres à l'Agence Générale à Vevey.

Est-il possible ?

qu'il y ait encore des dames qui jettent leurs bas déchirés ou qui les réparent à contre-cœur, d'une façon imparfaite.

C'est qu'elles ignorent que ces bas peuvent être remis immédiatement à l'état de neuf pour 65 cts. seulement. De trois paires deux paires. N'hésitez pas à nous les remettre tout de suite. Les bas neufs sont fournis au prix de fabrique. Demandez envoi gratuit d'échantillon.

Fabrique de bas et de réparation, Flums, 1111 (St-Gall)

SEUL CONCESSIONNAIRE pr. la Suisse:
Giuseppe FOSSATI, Melide (Tessin).

ARBRES FRUITIERS

de choix, en tous genres, et d'ornement
Rosiers, plantes vivaces, etc.

Pépinières BOCCARD Frères

POMMIER — Petit-Saconnex — GENEVE
ENTREPRISES de Parcs, Jardins, Tennis
Téléph. MONT-BLANC 36-15. Catalogue franco

ATTENTION! Il n'y a pas de produit **similaire,** ni **remplaçant** le **LYSOFORM,** mais des **contrefaçons** grossières et dangereuses! Exigez toujours nos emballages d'origine munis de notre marque déposée.

Lysoform

Flacons 100 gr.: 1 fr., 250 gr.: 2 fr. Savon de toilette; 1 fr, 25. En vente toutes Pharmacies et Drogueries. **Gros:** Sté. suisse d'Antisepsie, Lysoform, **Lausanne.**

«WINTERTHOUR»

Société Suisse d'Assurance contre les Accidents	Société d'Assurance sur la Vie
Assurances:	**Assurances Vie**
Accidents de tous genres Responsabilité Civile vis-à-vis des Tiers. Vol. Automobiles	toutes combinaisons avec et sans participation aux bénéfices. — Rentes viagères

Direction des deux Sociétés à Winterthour

Renseignements et prospectus gratuits par les AGENTS GENERAUX

Ed. Bonvin, Sierre pour la «Winterthour» Accidents

Lot Wyer, Viège pour la «Winterthour» Vie

GRANDE VENTE DE SOCQUES

	Nos 27-30	31-36	37-42	40-48
Peu cirée, hautes tiges, belle qualité	5.90	6.90	7.90	—.—
Boxcalf souple 1er choix	7.90	8.90	10.90	—.—
Sabots Mousquetaires (Galoches)	.—	.—	6.90	7.50
Bottes-Socques. Hautes tiges	.—	.—	.—	15.80
Socques, non doublées, pour hommes	.—	.—	.—	7.80
Socques fourrées pour hommes	.—	.—	.—	8.50
Socques bernoises, feutre blanc à boucles	.—	.—	.—	10.80

Expédition contre remboursement. Demandez notre catalogue gratis.

Grande Cordonnerie J. KURTH. GENEVE Cours de Rive 1.

Aux Parents dont les enfants vont à l'école

Qu'il nous soit permis d'insister sur le grand rôle que joue l'huile de foie de morue sur la santé des enfants pendant l'hiver depuis les glaciales journées de novembre jusqu'après les retours de froid des mois de mars et avril. Chez nous, l'huile de foie de morue est loin d'être appréciée comme elle le mérite et pourtant, grâce à ses propriétés, les enfants résistent mieux aux atteintes de la maladie.

Le nombre restreint des enfants auxquels on donne de l'huile de foie de morue et le fait que d'autres n'achèvent pas la cure commencée sont certainement les conséquences du mauvais goût du produit. A force de raisonnements on triomphe, il est vrai, de mainte résistance, aussi n'est-il pas rare de voir des enfants prendre volontiers l'huile de foie de morue qui les répugnait auparavant.

On trouve la bonne huile de foie de morue dans n'importe quelle pharmacie ou droguerie. Il n'y a pas même besoin qu'elle soit bien raffinée.

En présence d'une résistance opiniâtre ou lorsque les parents jugent bon de varier, on peut administrer, à la place de l'huile de foie de morue pure, l'Extrait de malt à l'huile de foie de morue du Dr Wander, à Berne. Le goût de cette préparation fit l'objet de longues études et vient précisément d'êre singulièrement perfectionné. Il est vrai que c'est un peu plus cher que l'huile de foie de morue, mais en revanche les enfants qui refusaient celle-ci, prennent volontiers l'Extrait de malt à l'huile de foie de morue. En Angleterre, grâce à cette heureuse combinaison, la cure d'huile de foie de morue a pris un caractère populaire.

Dr A. Wander S. A., Berne.

Pommes de terre

d'Entremont

les meilleurs et à bas prix, sont arrivées ces jours. Prière de se consigner au

PARC AVICOLE, Sion

Madame
DUPASQUIER-BRON
Sage-femme diplômée
Place du Port, 2, Genève
Pensionnaires - Soins médicaux
Prix modérés — Téléph. 42-16
CLINIQUE SUR FRANCE

J.B. Santhier fers Sion

Publiez vos annonces dans la «Feuille d'Avis du Valais.»

Rhumatisants, goutteux
Albuminuriques
Diabétiques
et contre tous les vices du sang

Adressez-vous à M. BRIOL, herboriste à NYON qui vous donnera des renseignements gratuits et fournira sur demande les TISANES nécessaires à votre état de santé. (Joindre un petit flacon d'urine du malade le matin au saut du lit). Indiquez l'âge et genre d'occupation, quelques renseignements sont utiles.

Prix des paquets: Fr. **5,50** Port en plus).

Téléphone 300.

Maladies urinaires

VESSIE **REINS**

Vous qui souffrez de ces organes ou de maladies secrètes, récentes ou anciennes, prostatites, douleurs et envies fréquentes d'uriner, pertes séminales, faiblesse sexuelle, diabète, albumine, hémorroïdes, rhumatismes ivrognerie, **obésité, goître,** timidité, maigreur, etc., demandez, en expliquant votre mal, au Directeur de l'Institut Dara Export, Rhône 6303, Genève, détails sur la méthode du célèbre spécialiste Dr. Williams, de Londres.

Mesdames, Parisiana, GENEVE avec sa *Méthode Régulatrice* vous aidera discrètement. Ecrire. Catalogue gratuit)

VIANDE POUR SALER, SÉCHER

Cuisse ou derrière entier le kg.	2.40
Devant Bœuf	2.30
Viande désossée pour saucisses	2,60
Tétines	0,80
Graisse de rognon	1,50

S'adresser **A. Magni, Commerce de Viande, Abattoirs, Genève.**

En 2

mois même les vieillards jouent du piano sans peine. Le prospectus No 11 est gratuit. **Institut de musique Isler, à Gossau** (St-Gall).

VIANDE BON MARCHÉ

Bouilli av. os, le kg. Fr.	1.40
Rôti sans os	2.40
Viande fumée, sans os	2.20
Saucisses, Saucissons	2.80
Salamis	3.80
Viande désossée pour particuliers, le kg. Fr.	**2.—**

Demi-port payé

BOUCHERIE CHEVALINE CENTRALE
Louve 7, **Lausanne,** H. Verrey

Occasion exceptionnelle

5000 m. Buxkin nouveauté pr. homme, 140 cm., Fr. 6,50 et 4.50.

5000 m. Loden pure laine, pr. homme, extra forte, valeur Fr. 16.— réduit à Fr. 9,75.

10,000 m. Gabardine pure laine, 110 et 130 cm., toutes couleurs, valeur Fr. 10.— réd. à Fr. 6.90.

5000 m. Velours de laine lourd, 130 cm., tout. coul., Fr. 18.—, réduit à Frs. 11,50.

15,000 m. Coton pr. chemises, futaine flanelle, flanellettes, oxfords, pour Fr. 1,75, 1.35, —.85.

20,000 m. Etoffe pr. tabliers, mérinos, hidron, foulard, vichy, köper, pour Fr. 2.—, 1,65 et 1,50.

10,000 m. Drap de lit blanc et écru, 165 et 180 cm., double fil extra, Fr. 3,20 et 2,45.

Nous offrons aussi d'occasion: Indienne, Kölsch, Crêpe laine, Bazin, Damas, Duvet, Gravelotte, Doublure, etc.

Demandez échantillons. Envoi contre remboursement.

Bianchetti Frères, Locarno.

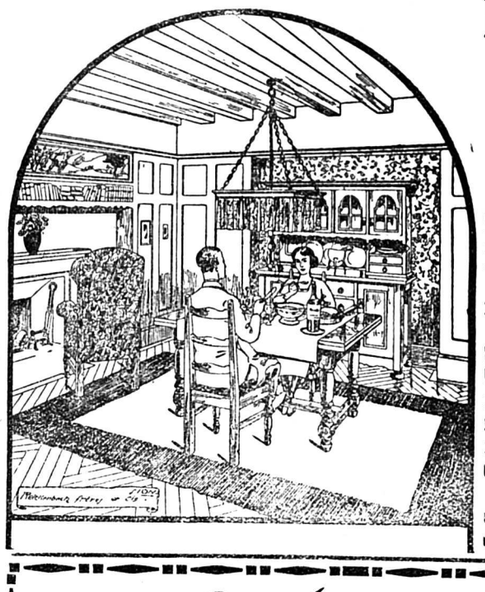

REICHENBACH

Frères & Cie
Fabrique de meubles
SION

Visitez notre exposition de meubles Demandez notre catalogue. Travail soigné.

Prix avantageux

Arrangements pour paiements

Sommes acheteurs de bois de noyer, de cerisier, de poirier, de mélèze, de sapin, d'arolle, de pin, de tilleul et de peuplier.

Fabrication lames sapin pour planchers et plafonds.

Café-Restaurant Stutz

Restauration à toute heure
Tranches — Fondues
Viande salée — Escargots — Cave réputée
On prend des pensionnaires — Prix sans concurrence
— Spécialité de Vins fins —

Audition permanente du célèbre piano reproducteur, artistique **„DUCA“**

Se recommande: J. MULLER.

Faites aiguiser

votre coutellerie, toutes lames et tranchants, tondeuses, machines à hâcher la viande, outillage spécial, à dresser les plaques et couteaux, machines à rogner, etc. à la

Fabrique de sécateurs et coutellerie
U. LEYAT — SION
Brevet + 81940

Vente de rasoirs, couteaux, ciseaux, tondeuses, etc.
— GARANTIE ABSOLUE —

Achetez vos montres directement au fabricant!

Vous les payerez 20% meilleur marché qu'au magasin

Chronomètre „MUSETTE“

10 ans de garantie — Réglé à la seconde — 8 jours à l'essai
No 319 Chronomètre Ancre 15 rubis, forte boîte argent 800/000 riche décoration, gravée sujets variés. Extra soignés.

Fr. 68.-

Acompte fr. 25.— Par mois fr. 8
au comptant fr. 62.—
avec boîte «Savonette» fr. 9. en plus

Grand choix en montres, réveils et régulateurs.

Prix extra BON MARCHE

Demandez s. v. p. catalogue illustré No 28 gratis et franco directement à la **Fabrique „MUSETTE“**

Guy Robert & Cie CHAUX-DE-FOND

Maison de confiance, fondée en 1871. — Réparations. — Echanges.
Cadeau! Chaîne en argent à tout acheteur du Chronomètre.
Expédiez s. v. p. | **Bon No 28**

Boucherie Rouph

rue de Carouge, 36 bis, GENEVE

expédie contre remboursement viande de choix du pays depuis 2 kg. 500 et plus.

Bouilli	à **2.30**	le kilog.
Rôti	à **2,60**	
Graisse de rognon	**1,50**	

Cuisse ou **derrière entier** dep. **2.40** le kg.

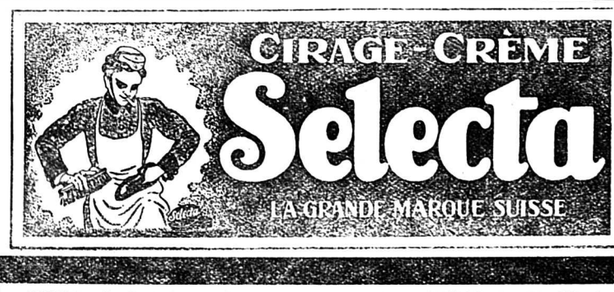

TRANSPORTS FUNEBRES

à destination de tous pays

A. MURITH S.A. STAND 121 Téléph.
— GENEVE —

CERCUEILS & COURONNES — CIERGES
Dépôts pour le Canton du Valais:
Sion: Oscar MARIETHOD, Représentant
Bureau et magasin: Rue du Rhône. Tél. 181
Sierre: Adrien CALOZ
Monthey: Louis BARLATHEY, Téléph. 65

VIANDE DE CHEVAL

Bouilli avec os, le kg. Fr.	1.40
Bouilli, sans os,	2.20
Rôti, sans os	2.40
Saucissons et saucisses,	2.80
Viande fumée,	2.20
Salami,	3.80
Demi-port payé Tél: 35,05	

BOUCHERIE CHEVALINE LAUSANNOISE
Ruelle du Gd-Pont 18, **Lausanne**

REGLES MENSUELLES

Remèdes régulateurs contre les retards mensuels.

Ecrire à H. NALBAN, pharm. 3, rue du Stand, Genève.

Dames

Retards, Conseils discrets par Dara, Rhône 6303, Genève 1010